

Echo de Requeil



Commune de Requeil



www.requeil.fr



Après de longs mois et beaucoup d'évènements, je reviens vers vous. Notre dernier journal date du mois de Janvier !

Le 17 Mars ont eu lieu les élections municipales. Je suis à la tête d'une nouvelle équipe dynamique. Le début de leur mandat a été compliqué en raison du Covid mais maintenant ils sont sur les rails et motivés. Je vous remercie de votre confiance.

J'espère que vous, vos familles, vos associations et surtout vos emplois n'ont pas trop souffert du confinement. Malheureusement tout n'est pas terminé et nous devons être très vigilants.

Un évènement nous a tous peiné le 21 Mai 2020, c'est la disparition de Claude LEBLANC, notre ancien Maire. Nous n'avons pu lui rendre l'hommage qui lui était dû.

Après consultation de sa famille et des membres du Conseil Municipal, je peux dès maintenant vous dire que la salle polyvalente sera baptisée :

« Salle Claude Leblanc ».

Pour diverses raisons, le démarrage du chantier de la salle a pris du retard.

**La rentrée des classes s'est bien passée avec également des changements.
(Voir article dans ce journal).**

Je vous souhaite malgré tout un bel automne.

Christiane Martin





CLAUDE LEBLANC est né en 1940,
arrivé a Requeil en 1976 avec Colette et leurs trois enfants.

Il a été élu conseiller municipal de 1983 à 1989.

Puis Maire de 1989 à 2017, puis de nouveau conseiller municipal de 2017 au 17 mai 2020. Il est décédé le 21 Mai.

Il a été vice président de la communauté de communes sous la présidence de Gérard Véron et élu communautaire jusqu'en 2017 sous la présidence de Chantal More Chevalier et François Boussard.

Il a été président du foyer rural de Requeil / Château-l'Hermitage pendant 30 ans.

Les réalisations communales faites au cours de ses mandats :

- Agrandissement de l'école
- Rénovation de l'église
- Rénovation du centre bourg
- Création d'un nouveau restaurant scolaire
- Agrandissement de la Mairie
- Réalisation de l'accueil périscolaire
- Réalisation de la bibliothèque
- Réalisation de la station d'épuration
- Réalisation d'un local commercial (épicerie)

Il était très apprécié du personnel communal et laisse un grand vide dans notre commune.



Nouvelles équipes





Commissions



Mairie

Christiane Martin

Voirie / Travaux Chemins de Randonnées

Stéphane Péan
Laurent Blossier
Pascal Rohée
Nicolas Legeard
Jean Luc Lanos
Gérard Lefevre
Nadège Carreau

Finances

Danielle Hérissé
Elodie Leffray
Christiane Martin
Laurent Blossier
Stéphane Péan

Urbanisme

Stéphane Péan
Nicolas Legeard
Jean Luc Lanos
Nadège Carreau
Stéphane Brochard

Animation

Stéphanie Pinier
Danielle Herissé
Pascal Rohée
Isabelle Papin
Stéphane Péan
Stéphane Brochard

RGPD

Stéphane Péan

Cimetière

Stéphane Péan
Nadège Carreau

Cantine Affaire scolaire

Stéphane Brochard
Isabelle Papin
Stéphanie Pinier
Nadège Carreau
Jean Luc Lanos
Danielle Herissé

Salle Polyvalente

Stéphane Péan
Christiane Martin
Nicolas Legeard
Laurent Blossier
Nadège Carreau
Stéphane
Brochard

Défenses

Stéphane Péan

Plan Iode

Pascal Rohée

Sécurité Routière

Stéphane Péan

Assainissement

Gérard Lefevre
Stéphane Péan

Enfance Jeunesse

Stéphane Brochard
Nadège Carreau
Stéphanie Pinier
Nicolas Legeard
Danielle Herissé

Communication

Nicolas Legeard
Stéphanie Pinier
Nadège Carreau
Elodie Leffray

Bibliothèque

Christine Esnault
Stéphanie Pinier
Isabelle Papin

Logement

Elodie Leffray
Danielle Hérissé
Stéphane Brochard

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2020

Claude Leblanc donne procuration à Christiane Martin
Christophe Sanchez donne procuration à Cécile Tortevois
Cécile Bertin donne procuration à Stéphane Péan
Lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2019 : approbation à l'unanimité.

Contrat de Maintenance :

Stéphane Péan présente au Conseil Municipal les devis des sociétés « Quiétalis » et « MSMB » en vue d'un contrat de maintenance pour les équipements du multi commerce « Viveco » dont la commune est propriétaire ainsi que pour les équipements du restaurant scolaire. Souhaitant des informations complémentaires avant de s'engager dans la signature de contrats de maintenance, le Conseil Municipal, par 11 Voix Pour et 2 Abstentions, choisit la société « MSMB » pour une intervention préventive en 2020 sur les 2 sites. La décision quant à d'éventuels contrats de maintenance sera prise ultérieurement.

Projet de rénovation de la salle socioculturelle :

- A.P.S. 2ème version :

Christiane Martin présente la nouvelle esquisse du projet de rénovation de la salle socioculturelle. Mr Boidot (maître d'oeuvre) a su prendre en compte les besoins de réduction de l'enveloppe financière demandée lors de la dernière réunion de Conseil Municipal ainsi que les différentes observations formulées.

Le Conseil Municipal, par 13 Voix Pour, valide ce nouvel A.P.S. (Avant-Projet Sommaire) Il souhaite néanmoins pouvoir envisager une variante, lors de l'évolution du projet, quant à l'aménagement de la « petite salle » (travaux en régie notamment).

- Demandes de subventions :

Le Conseil Municipal, unanime, mandate Madame le Maire pour déposer les dossiers de demandes de subventions au titre des financements de l'Etat (DETR / DSIL) et du C.T.R. 2020.

Coût d'un élève :

Après avoir pris connaissance du bilan (présenté par Jean-Claude Papin) des différentes charges incombant à l'école, le Conseil Municipal, unanime, fixe les participations suivantes pour l'année 2020 :

- Coût d'un élève de classe maternelle : 1 461 €
- Coût d'un élève de classe primaire : 395 €

Ces coûts permettent d'établir le montant de la participation des communes de Requeil et de Château l'Hermitage au budget du SIVOS ; ceci en fonction du nombre d'élèves de chaque commune.

Bilan Cantine :

Jean-Claude Papin présente le bilan 2019 de la Cantine : 15 120 repas confectionnés en 2019.

	Nombre de repas servis :	Coût d'un repas	Prix du repas	Reste à charge Commune
Enfants	13 630	6,56 €	3,35 €	3,21 €
Adultes	497	5,38 €	4,20 €	1,18 €
Domicile	420	11,02 €	5,80 €	5,22 €
Personnel Cantine	573	5,38 €	0,00 €	5,38 €



Compte Rendu

Questions diverses :

Permanences du bureau de vote pour les élections municipales du 15 mars 2020 :

8 h - 10 h 30: Christiane Martin, Catherine Quéru, Christophe Sanchez.
10 h 30 - 13 h : Stéphane Péan, Cécile Tortevois, Gérard Lefevre.
13 h - 15 h 30 : Mickaël Leroux, Jean-Claude Papin, Hélène Julliot-Cousin.
15 h 30 - 18 h : Christiane Martin, Fabrice Cosneau, Séverine Riou.

La séance est levée à 22 heures 30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2020

Absents excusés :

Claude Leblanc donne procuration à Christiane Martin.
Cécile Bertin donne procuration à Gérard Lefèvre
Séverine Riou donne procuration Fabrice Cosneau.

Absente :

Hélène Julliot-Cousin

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 17 janvier 2020.

Projet de rénovation de la salle Socio-culturelle

Le Conseil Municipal, unanime, choisit le bureau APAVE pour la mission de Contrôle Technique (pour un coût de 4 320 € TTC) et la société PIERRE SPS pour la mission de coordination SPS (2 496 € TTC).

Assainissement

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le compte de gestion 2019 de M. Le Receveur Municipal. Les chiffres sont rigoureusement identiques à ceux du Compte Administratif 2019 de la commune.

Le Conseil Municipal approuve également le Compte Administratif 2019 ; celui-ci dégage un excédent de 89 547,92 € en Exploitation et un excédent de 20 974,12 € en Investissement.

Ces excédents sont repris dans les recettes du Budget 2020 ; budget approuvé à l'unanimité.

Le Budget 2020 en Exploitation est équilibré à 162 457 € et en Investissement à 70 734 €.

Le Conseil Municipal rappelle que les tarifs au titre de la surtaxe communale d'assainissement pour les usagers sont inchangés ; à savoir 52 € HT/foyer pour la prime fixe et 1,82 € HT par m3 d'eau consommée.

Vote des subventions 2020

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2020 :

AS Requeil 700 € Zumba 200 €
Société Chasse 366 € Pompiers 531 €
La Cabriole 840 € Aînés Ruraux 200 €
Batterie Fanfare 1 200 € Coopérative Scolaire 200 €
CCAS 500 € Vie Libre 50 €
Ass. Pêche Mansigné 150 € Tub' Accord 100 €
Compagnie des Arts Pontvallain 100 € Culture et Patrimoine 1 000 €
Soit un total de 6 137 €.

Contrat de Maintenance (restaurant scolaire et Multi commerce)

Le Conseil Municipal rappelle son choix quant à MSMB concernant la maintenance des équipements du restaurant scolaire. En revanche, pour les équipements du multi commerce, de nouvelles propositions seront faites ultérieurement.

Prévisions Ressources Humaines et Budgétaires 2020

La personne titulaire d'un emploi en contrat aidé à l'Ecole a mis fin à son contrat (suite à une embauche). Il conviendrait de la remplacer jusqu'à la fin de l'année scolaire actuelle (juillet 2020).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la base de 20h/semaine.

Par ailleurs, le contrat aidé d'un agent à la voirie, d'une durée de 24h/semaine, se termine fin mars 2020.

L'agent souhaite un contrat de 35 heures. Un débat s'est instauré au sein de l'assemblée délibérante afin de savoir s'il faut pérenniser ce poste et si le budget peut l'absorber. La décision sera prise lors de la prochaine réunion (vote du budget 2020).

Enfin, il conviendra d'inscrire également, au budget 2020, les augmentations d'horaires pour le secrétariat prévues lors d'une précédente réunion.

Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal : le 6 mars à 19 heures 30 et le 13 mars à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020

Absents excusés :

Claude Leblanc donne procuration à Jean-Claude Papin.

Cécile Bertin donne procuration à Christophe Sanchez.

Gérard Lefèvre donne procuration Mickaël Leroux.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du 14 février 2020.

Demande d'ajout de délibérations à l'ordre du jour :

→ PLUI : Permis de Démolir et Droit de Préemption Urbain

→ Distribution de raticide.

Accord unanime pour ajout de ces sujets.

1°) PLUI :

→ Permis de Démolir :

Dans le cadre du PLUi, le Conseil Municipal, unanime, valide l'obligation de demande d'autorisation auprès de la Mairie pour toute démolition partielle ou totale de bâtiments construits. Le Permis de Démolir s'applique sur l'ensemble de la commune.

→ Droit de Préemption Urbain :

Le Conseil Municipal accepte de recevoir de la Communauté de Communes la délégation de son Droit de Préemption Urbain pour l'ensemble des zones urbaines et d'urbanisation futures. En revanche, cette délégation ne s'applique pas pour les parcelles limitrophes des opérations ou structures appartenant à la Communauté de Communes.



Compte Rendu

2°) RATICIDE :

→ Afin d'éradiquer la prolifération de rats sur notre commune et souhaitant accompagner la démarche de dératisation, le Conseil Municipal, unanime, propose de fournir, aux habitants de la commune, du raticide à raison de 10 sachets par an et par foyer. La demande devra se faire auprès du secrétariat de la mairie.

3°) FINANCES :

→ Le Conseil Municipal valide l'embauche d'un agent en CDD d'un an pour une durée hebdomadaire de 35 heures. Ce contrat fait suite à la fin de contrat de cet agent actuellement en emploi aidé sur la base de 24 heures/semaine ainsi que dans le cadre d'une prévision d'accroissement temporaire d'activité sur 2020 lié notamment aux travaux de rénovation de la salle socioculturelle et à l'organisation du comice en septembre 2020.

→ Le Conseil Municipal, unanime, approuve le Compte de Gestion 2019 du Receveur Municipal ainsi que le Compte Administratif 2019 de la Commune.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 267 875,74 € (104 945 € seront affectés au compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé du budget 2020 et le solde (162 930,74 €) sera inscrit au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté).

La section d'investissement est déficitaire de 65 563,47 € ; somme inscrite au budget 2020 au compte 001 : solde d'exécution reporté. Un excédent de 30 618 € apparaît au niveau des Restes à Réaliser ; somme reprise au budget 2020.

→ Le Conseil Municipal, unanime, valide le maintien des taux d'imposition pour 2020 :

Taxe Habitation : 23,31%

Taxe Foncier Bâti : 16,35%

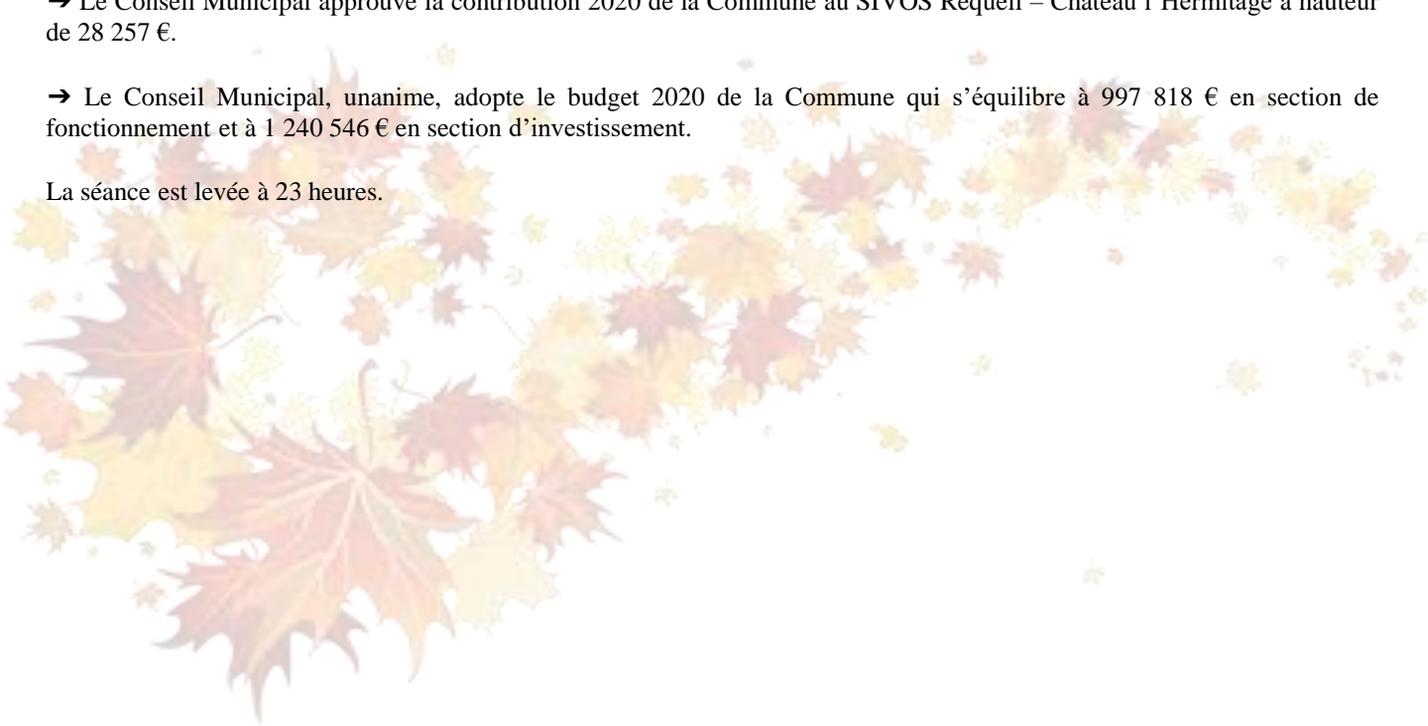
Taxe Foncier Non Bâti : 30,91%

→ Pour information, la révision des bases pour certaines habitations a été transmise aux services fiscaux afin de mettre à jour leurs valeurs locatives.

→ Le Conseil Municipal approuve la contribution 2020 de la Commune au SIVOS Requeil – Château l'Hermitage à hauteur de 28 257 €.

→ Le Conseil Municipal, unanime, adopte le budget 2020 de la Commune qui s'équilibre à 997 818 € en section de fonctionnement et à 1 240 546 € en section d'investissement.

La séance est levée à 23 heures.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2020

Absents excusés :

Claude Leblanc donne procuration à Christiane Martin.

Cécile Bertin donne procuration à Catherine Quéru.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du 6 mars 2020.

Demande d'ajout de délibération à l'ordre du jour :

→ Délibération pour le choix de l'entreprise de désamiantage pour la salle socioculturelle.

Projet de rénovation de la salle socioculturelle : Désamiantage

→ Le Conseil Municipal, unanime, retient la proposition de l'entreprise « DG Désamiantage » pour effectuer les travaux de désamiantage de la salle polyvalente. Le montant des travaux s'élève à 39 997 € HT.

Projet de rénovation de la salle socioculturelle : Avant-Projet Définitif (APD)

La présentation de l'Avant-Projet Définitif est faite en présence de Monsieur Boidot, Maitre d'oeuvre.

→ Le Conseil Municipal, unanime, valide l'Avant-Projet Définitif tel qu'il est présenté et mandate le Maire pour déposer la demande de Permis de Construire dès que possible.

La séance est levée à 22 heures.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Absents excusés :

Mr Fabrice Cosneau donne procuration à Mme Christine Esnault.

Secrétaire de séance :

Mme Stéphanie Pinier

Séance à huis clos :

Vu l'état d'urgence sanitaire actuel, Madame le Maire demande à l'assemblée délibérante que la séance se déroule à huis clos. Accord unanime.

Election du Maire :

(Mme Christiane Martin, la plus âgée des membres présents, prend la présidence de l'assemblée, procède à l'appel nominal des membres du conseil et constate que le quorum est atteint). Il est donc procédé à l'élection du Maire.

Mme Christiane MARTIN a été élue Maire par 13 Voix POUR et 2 bulletins blancs.



Compte Rendu

Election des adjoints :

Le Conseil Municipal valide la proposition de Madame Le Maire proposant 2 postes d'adjoints.

Mr Stéphane PEAN et Mme Stéphane BROCHARD ont été élus respectivement 1er et 2ème adjoint avec 13 Voix POUR et 2 bulletins blancs.

Fixation du montant des indemnités des élus :

Il est décidé de répartir les indemnités de la façon suivante :

- Maire : 20,27% de l'indice brut terminal
- Adjoints : 9,22% de l'indice brut terminal

Taux validés par 15 Voix POUR.

Désignation des représentants aux Syndicats :

Ont été élus:

✓ S.I.B.A. (Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Aune) :

Délégué titulaire : Laurent BLOSSIER

Délégué suppléant : Elodie LEFFRAY

(Par 15 Voix POUR)

✓ S.I.A.E.P. (Syndicat adduction d'eau potable) :

Délégués titulaires : Stéphane PEAN ET Nicolas LEGEARD

Délégués suppléants : Jean-Luc LANOS et Gérard LEFEVRE

(Par 14 Voix POUR et 1 bulletin nul)

✓ S.I.V.O.S. (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) :

Délégués titulaires : Stéphane BROCHARD et Stéphanie PINIER

Délégués suppléants : Danielle HERISSE et Nadège CARREAU

(Par 15 Voix POUR)

✓ C.C.A.S (Centre communal d'action sociale) :

Présidente : Christiane MARTIN.

4 Représentants : Stéphane BROCHARD, Danielle HERISSE, Nadège CARREAU et Laurent BLOSSIER

(Par 13 Voix POUR et 2 bulletins nuls)

✓ Syndicat mixte du « VAL DE LOIR » (Ordures ménagères) :

Délégué titulaire : Christiane MARTIN

Délégué Suppléant : Stéphane PEAN

(Par 15 Voix POUR)

✓ Conseil d'Ecole : Stéphanie PINIER

(Par 15 Voix POUR)



Compte Rendu

✓ **Représentant ATESART** : Stéphane PEAN et Nicolas LEGEARD
(Par 15 Voix POUR)

Délégations du Conseil Municipal consenties au Maire :

Afin de favoriser un bon fonctionnement de l'administration communale, le Conseil Municipal décide, par 15 Voix Pour, d'accorder à Madame le Maire les délégations suivantes :

- passer les contrats d'assurance
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- exercer, au nom de la commune, le droit de préemption urbain.

Les autres délégations seront étudiées lors d'une prochaine réunion.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le samedi 6 juin 2020 à 9 heures 30.

La séance est levée à 11 heures 15.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2020

Absent excusé :

Mr Fabrice Cosneau donne procuration à Mme Christine Esnault.

Secrétaire de séance :

Mme Stéphanie Pinier

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 23 mai 2020.

Délibération pour la désignation des membres au sein des commissions municipales :

Ont été désignées, à l'unanimité, pour les différentes commissions, les personnes suivantes :

Finances

Danielle HERISSE, Christiane MARTIN, Stéphane PEAN, Elodie LEFFRAY, Laurent BLOSSIER.

Voirie – Travaux – Chemins de Randonnée

Stéphane PEAN, Laurent BLOSSIER, Nicolas LEGEARD, Pascal ROHEE, Jean-Luc LANOS, Gérard LEFEVRE, Nadège CARREAU.

Urbanisme

Stéphane PEAN, Nicolas LEGEARD, Jean-Luc LANOS, Nadège CARREAU, Stéphane BROCHARD.

Assainissement

Gérard LEFEVRE, Stéphane PEAN.



Compte Rendu

Salle socioculturelle

Stéphane PEAN, Christiane MARTIN, Nicolas LEGEARD, Laurent BLOSSIER, Nadège CARREAU, Stéphane BROCHARD.

Cimetière

Stéphane PEAN, Nadège CARREAU.

Animation

Stéphanie PINIER, Danielle HERISSE, Isabelle PAPIN, Stéphane PEAN, Pascal ROHEE, Stéphane BROCHARD.

Cantine + Affaires scolaires

Stéphane BROCHARD, Stéphanie PINIER, Isabelle PAPIN, Nadège CARREAU, Danielle HERISSE, Jean-Luc LANOS.

Communication

Nicolas LEGEARD, Stéphanie PINIER, Nadège CARREAU, Elodie LEFFFRAY.

Enfance/ Jeunesse

Stéphane BROCHARD, Nadège CARREAU, Stéphanie PINIER, Danielle HERISSE, Nicolas LEGEARD.

Fleurissement – Bois des Enfants

Isabelle PAPIN, Stéphane PEAN, Gérard LEFEVRE.

Bibliothèque

Christine ESNAULT, Isabelle PAPIN, Stéphanie PINIER.

Logement

Elodie LEFFFRAY, Stéphane BROCHARD, Danielle HERISSE.

Correspondant Défense : Stéphane PEAN

Référent Sécurité Routière : Stéphane PEAN

Référent R.G.P.D. : Stéphane PEAN

Référent Plan Iode : Pascal ROHEE

Représentant CNAS : Stéphane BROCHARD

Délibération pour les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :

Après lecture des articles et des matières concernées, le Conseil Municipal, unanime, accorde à Madame le Maire un certain nombre de délégations.

Délibération pour fixation du montant des indemnités des Elus :

Pour les conseillers municipaux délégués, le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le taux à 4,61 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Délibération pour créations de postes :

- ✓ Agence Postale Communale : demande de création de poste (Adjoint Administratif) à raison de 12 heures /semaine à compter du 1^{er} septembre 2020. La formation sera assurée par l'agent actuellement en place.
- ✓ Restaurant Scolaire : demande de création de poste (Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe) à raison de 30 heures / semaine à compter du 1^{er} septembre 2020.

Accord unanime du Conseil Municipal pour ces 2 emplois.

Délibération pour lancement du marché de travaux pour la rénovation de la salle socioculturelle :

Accord unanime du Conseil Municipal pour engager le marché de travaux et lancer la consultation en procédure adaptée.

Il est précisé que le dossier a pris du retard en raison de l'actuelle crise sanitaire et que les travaux ne débiteront qu'en octobre 2020.



Compte Rendu

Délibération pour tarifs Cantine 2020 – 2021 :

Les tarifs actuels sont de 3,35 € / élève ; 4,20 € / adulte ; 5,80 € / repas à domicile.

Il est rappelé qu'ils n'ont pas augmenté depuis au moins trois ans. Une augmentation d'1% est proposée.

Vote : 9 Voix Pour, 4 Voix Contre et 2 Abstentions.

Les tarifs pour la rentrée 2020 – 2021 seront donc les suivants : 3,40 € / élève ; 4,30 € / adulte et 5,90 € / repas à domicile.

Délibération pour tarifs des loyers communaux au 1^{er} juillet 2020 :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le maintien des loyers actuels pour les 3 logements communaux ainsi que pour le multi commerce.

Délibération pour demande d'achat d'une parcelle communale :

Monsieur Stéphane Péan expose la demande d'un particulier (domicilié Rue Jules Verne) pour l'achat d'une partie de la parcelle A n° 769 appartenant à la Commune.

Refus unanime du Conseil Municipal.

Délibération pour numérotation de parcelles ZA « La Belle Croix » :

Monsieur Stéphane Péan propose la numérotation suivante pour certaines parcelles situées Z.A. La Belle Croix :

A n° 1119 : 994, Route du Mans (Garage Plaudin)

A n° 7 : 250, Z.A. La Belle Croix (Charpente Cénomane)

Vote unanime du Conseil Municipal.

Information sur l'organisation de l'Ecole :

Madame Stéphane Brochard expose les conditions de réouverture de l'école suivant le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement et précise que l'accueil des élèves se fait, depuis la phase de déconfinement, sur 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Cette situation soulève la réflexion quant aux rythmes scolaires pour la rentrée prochaine, notamment sur la semaine des 4 jours.

Madame Brochard expose à l'assemblée délibérante un certain nombre d'arguments pouvant motiver ce choix.

Avant de lancer un sondage auprès des parents, Madame Brochard souhaite recueillir l'avis du Conseil Municipal. Après discussions, le Conseil Municipal, par 8 Voix Pour, 2 Voix Contre et 5 Abstentions, vote en faveur d'un changement des rythmes scolaires et un retour de la semaine à 4 jours d'école.

La question sera abordée lors de la prochaine réunion du SIVOS (17 juin) puis au Conseil d'Ecole (19 juin).

Questions diverses :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de reprise du Bar Tabac par Mr Ferron et Mr Pilon. Après accord de l'assemblée délibérante, la Mairie va réfléchir dans quelle mesure elle peut apporter son aide à ce projet de maintien de commerce dans le village.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 26 juin à 19h30

La séance est levée à 11h30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2020

Absents excusés :

Mr Laurent BLOSSIER donne procuration à Mr Pascal ROHEE.
Mme Christine ESNAULT donne procuration à Mr Fabrice COSNEAU.

Secrétaire de séance :

Mme Elodie LEFFRAY

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 6 Juin 2020.

Délibération pour la désignation des représentants au Syndicat « FLAMM » :

Ont été désignés, à l'unanimité, les élus suivants :
Mr Laurent BLOSSIER (titulaire) et Mme Elodie LEFFRAY (suppléante).

Délibération pour adoption du RPOS 2019 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement)

Monsieur Stéphane Péan, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le R.P.Q.S. au titre de l'année 2019. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ce rapport. Le rapport sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr

Délibération pour l'étude de faisabilité d'aménagement et de valorisation d'une zone humide sur la commune (CRBV Sarthe Amont & Sarthe Aval 2020-2022) :

Suite à une rencontre avec Mme ROGER de l'association CPIE, Madame le Maire présente un projet d'étude de faisabilité d'aménagement et de valorisation d'une zone humide (de l'Ecole, en passant par l'Allée de la Fontaine St Pierre pour rejoindre le Bois des enfants) afin de proposer un espace de sensibilisation et de transition douce. Le coût de l'étude s'élève à 25 500 € dont un reste à charge pour la Commune de 6 500 € après subventions. Le Conseil Municipal refuse cette étude par 5 Voix Contre et 10 Abstentions.

Délibérations pour la rénovation de la salle socioculturelle :

Demande de devis pour Diagnostic Plomb et pour Assurance Dommages Ouvrages
Validation de la phase Pro (en vue du dépôt du Dossier de Consultation des Entreprises)

Le Conseil Municipal, unanime, mandate le Maire pour effectuer les démarches relatives à ces 3 dossiers.

Délibération pour le renouvellement de C.C.I.D (Commission Communale des Impôts Directs) :

Proposition d'une liste de contribuables (commissaires titulaires et suppléants) en nombre double (24). Douze commissaires seront désignés par l'administration des Finances Publiques au titre de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière et de la Contribution Foncière des Entreprises.

Délibération pour création d'un poste d'Adjoint Technique :

Vote, à l'unanimité, pour la création d'un poste d'Adjoint Technique à compter du 24 août 2020.
Renouvellement, à compter du 1^{er} septembre 2020, du CDD d'un adjoint technique intervenant à l'école maternelle.

Informations sur le budget communal 2020 :

Madame Danielle Hérissey, conseillère déléguée en charge des finances, effectue une présentation du budget 2020 de la Commune en apportant quelques explications en faisant ressortir les prévisions budgétaires, les montants réalisés et le disponible.

Afin de garder la maîtrise du budget tout au long de l'année, elle propose de faire un point 1 fois par trimestre.



Compte Rendu

Questions diverses :

Madame Stéphane Brochard adresse ses remerciements aux élus des communes de Requeil et de Château l'Hermitage pour l'aide apportée pendant la période du COVID, notamment à l'école et au restaurant scolaire. Remerciements également au personnel du service technique et du secrétariat de Mairie pour la continuité des tâches exercées pendant cette période délicate.

Madame Le Maire informe que la réflexion est toujours en cours pour le maintien du commerce dans le village et qu'il conviendrait de racheter la Licence.

Elle informe qu'un arrêté municipal va être pris pour l'interdiction de fumer dans l'enceinte scolaire ainsi que sur le parking de l'école. Une signalétique sera installée à cet effet.

Réunions de commissions communales :

« Animation » : le 30 juin, pour l'organisation et la mise en place d'un planning pour les associations

« Communication », le 1^{er} juillet, afin d'échanger et d'apporter de nouvelles idées.

SIAEP : Mr Nicolas LEGEARD, délégué titulaire, présente un compte rendu de la 1^{ère} réunion de ce syndicat (présentation du bureau composé d'un Président et de 3 Vice-Présidents).

SIVOS Requeil – Château l'Hermitage : Madame Stéphane BROCHARD informe le Conseil Municipal de la nouvelle composition du SIVOS.

Rythmes scolaires Rentrée 2020 – 2021 : Madame Stéphane BROCHARD informe que, suite aux votes du SIVOS et du Conseil d'Ecole, un retour à la semaine de 4 jours d'école a été validé. Les nouveaux horaires proposés par les enseignants seraient les suivants : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h15. Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 10 juillet à 18 h 30 (pour la désignation des délégués du Conseil Municipal et des suppléants en vue de l'élection des Sénateurs en septembre prochain).

La séance est levée à 21 heures 30.





Voici des nouvelles de l'association **Zumba Fitness de Requeil**.

En septembre 2019 nous avons créé un cours de Pilate qui, malheureusement comme les deux cours de Zumba du mardi et du jeudi, ont été suspendus en mars 2020 à cause de la crise sanitaire du Covid-19, et du confinement.

Pendant cet arrêt sportif forcé, Valentin, notre professeur de Pilate, et Véronique, notre professeure de Zumba, nous ont envoyé des liens vidéo pour que nous puissions continuer à nous entraîner à nos domiciles. Ces vidéos ont eu un grand succès auprès de nos adhérentes. Les cours de Pilate ont pu reprendre pour 4 semaines en juin dernier.

Nous attendions avec impatience la reprise des cours en septembre dans la salle de « La Belle Croix » de Château L'Hermitage avec la fréquence suivante : un cours de Pilate le mardi soir et un cours de Zumba le jeudi soir.

Malheureusement, nous sommes toujours dans l'attente que le décret de la Préfecture de la Sarthe, concernant les rassemblements, soit levé pour reprendre notre activité... Nous croisons les doigts et nous espérons revenir vers vous très vite à ce sujet.

Pour tout renseignement, et pour vos inscriptions, vous pouvez contacter Nathalie GUILMIN, présidente de l'association Zumba Fitness de Requeil. à tata.talie.072@gmail.com

A très vite pour nos activités habituelles et pour, nous l'espérons, notre très réputée et appréciée « **soirée années 80** » le **03 avril 2021 avec des galettes**.

Notez déjà cette date dans vos calendriers et contactez Nathalie pour vos réservations.

Billard Club de Requeil
Place du 8 mai 1945 REQUEIL

Tél 02.43.46.89.26
E-mail : billard.club.requeil@gmail.com

BILLARD FRANCAIS APPELÉ AUSSI CARAMBOLE

Le billard club de Requeil serait heureux d'accueillir de nouveaux joueurs, débutants ou confirmés (de tous âges, femmes, hommes et juniors).

Le club est inscrit dans 4 tournois (amateurs non affiliés ligue) :

- * Championnat de la Sarthe des retraités (match le lundi AM).
- * Championnat de la Sarthe (match le samedi AM).
- * La Coupe Véron (coupe départementale à la bande) match en semaine en AM ou soir.
- * Tournoi départementale de 3 bandes (match en général le mercredi AM).

Le club organise tous les ans à la fin de la saison du championnat des retraités un tournoi nommé « les 8 heures de Requeil » (en général fin avril).

Nous jouons aussi un challenge interne au club sponsorisé par les entreprises, artisans et commerçants du village. Cette année il s'agit du challenge Franck HEMON (artisan qui a offert les trophées).

Ces tournois sont ouverts à tous (débutants, confirmés, juniors, femmes ou hommes).

Les maitres mots du club sont « amusement, bonne humeur et convivialité »

des cours sont donnés gracieusement le lundi matin de 10 h à 12 h et le samedi matin de 10h30 à 12h30 à tous les adhérents intéressés .Le jeudi après-midi nous nous amusons entre nous au club entre adhérents

D'autres moments de jeux peuvent être mis en place en journée ou le soir.



BILLARD CLUB DE REQUEIL

Place du 8 mai 1945 REQUEIL

Tél 02.43.46.89.26

E-mail : billard.club.requeil@gmail.com



TARIFS

ADHESION ANNUELLE AU CLUB : 20 €

COTISATION ANNUELLE : 100 €

MINEURS ET ETUDIANTS : 10 €

NOUVEAUX JOUEURS (1^{ère} année) : 20 € ET 50 € (cotis ½ tarif)

AUCUN FRAIS SUPPLEMENTAIRE



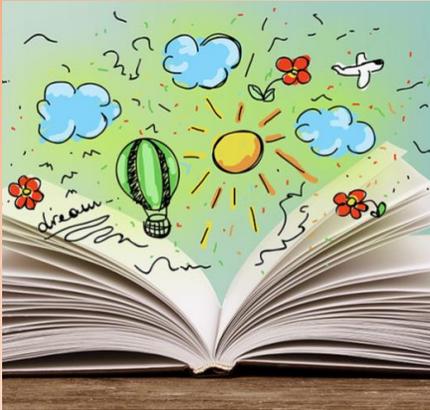
CONTACTS

Pascal ROHÉE (Président) 06.08.28.24.84

Bernard DROUET (Vice-Président) 06.40.78.44.30

Rainier NIEPCERON (Secrétaire) 06.71.57.85.36





BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque a de nouveau réouvert ses portes aux amateurs de lecture de tous les âges depuis le 2 Septembre.

Les horaires des permanences changent :

MERCREDI 10h00 - 12h30

VENDREDI 16h00 - 18h00

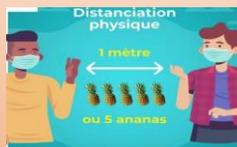
SAMEDI 10h00 - 12h30

Une fois par mois, le vendredi, la bibliothèque sera ouverte aux classes de l'école de 13h30 à 16h00

Tarif : 5€/personne /an. (cotisation calendaire)
Inscription et renseignement en Mairie

Les bénévoles assureront les permanences pour le plus grand plaisir des lectrices et des lecteurs. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour venir nous aider. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Pour la sécurité de tous nous respecterons les règles sanitaires en vigueur :



Port du masque obligatoire dans la bibliothèque
Respect des distanciations sanitaires
Désinfection des livres avant leur retour en rayon

BILAN DE L'ANNEE 2019-2020

Cette année a été une première pour le bureau de la Cabriole qui a été entièrement renouvelé, bien que les anciens membres aient été bien présents, nous avons fait de notre mieux pour apporter de nouvelles idées.

Nous avons mis en place plusieurs ventes comme les chocolats de Noël ou les pizzas, des dessins d'école ont également remporté un grand succès.

Nous avons essayé de dynamiser les manifestations que nous avons organisées, seul ou avec les autres associations de Requeil. Grâce à cela, nous avons pu organiser une fête d'Halloween bien réussie, un petit marché avec des ateliers pour les enfants et un beau décor pour le Père Noël, ou encore un défilé de Carnaval plein de gaieté.

L'année 2020, sera également l'année du Coronavirus, ce qui nous a obligé à annuler plusieurs manifestations comme, la chasse aux œufs, mais la mise en place d'une distribution des œufs à chaque enfant nous a permis de ne pas perdre les œufs achetés, le tournoi de Pétanque ou encore le plus difficile pour nous, la fête de l'école.

Pour l'année scolaire 2020-2021, nous souhaitons continuer à organiser les manifestations habituelles, Halloween le 31 Octobre, le marché de Noël qui se déroulera à l'extérieur cette année aura lieu le 05 décembre, la chasse aux œufs sera renouvelée mais nous l'espérons aura bien lieu tout comme la fête de l'école.

Nous voulons également proposer plusieurs autres ventes, nous avons comme idées, les étiquettes personnalisables, ou encore une vente de brioche, pour changer. Mais nous sommes ouverts à toutes propositions et toutes autres idées seront les bienvenues.

Pour finir et pour suivre le mouvement éco responsable tant soutenu par notre école, nous avons investi dans des gobelets réutilisables au logo de notre association et aux couleurs dynamiques.

Le bureau de la Cabriole



« Culture et Patrimoine Requeillois »

Requeil : 25-26-27 JUIN 2021 & W- E : 1960-65

Rien n'est encore certain de ce projet, mais 'Culture et Patrimoine' croit que tout est possible à Requeil avec les bonnes volontés des Requeillois, et que le virus ne sera qu'un mauvais souvenir.

«Festival : REQUEIL JOUSSE»

Swing Music dans les rues : La Nouvelle Orléans à Requeil avec décors des rues « style 1960 »

Mobylette, solex, Collectionneurs 1960-65, 2cv, 4 RL...Concours d'élégance, Circuit avec piste 2 roues, Promenade véhicules anciens. Sur place fourgon tube : hot-dog, casse-croûtes, dégustations.

« 3 Supers Concerts de Prestige »

Vendredi 20h30 : Philippe Duchemin au piano(style : Ray Charles avec Leslie Lewis chanteuse USA)

Samedi 20h 30 : Jean-Pierre Derouard et son ensemble (style Sidney Bechet, Armstrong...)

Dimanche 17 h : Chanteuses et Danseuses (style : Hello Dolly, twist, Madison) à définir...

Tout redevient comme... au temps de la jeunesse d'hier

L'idée est que les personnes qui ont vécu ces années-là sont encore valides, sont encore nostalgiques des années 60 . Ils sont peut-être collectionneurs d'articles de ces années-là et ils aimeraient faire voir à leurs petits-enfants comment ils s'amusaient dans leur jeunesse.

Alors, nous ferons :

(si les conditions le permettent ,et si notre budget peut supporter le coût de l'organisation)

Nous sommes à la recherche de sponsors :

Un décor, **une reproduction de la rue principale**, c'est-à-dire : du carrefour à la bibliothèque **semblable à ce qu'elle était en 1960-65**, avec le café de France, l'épicerie, l'hôtel, la boulangerie, la prison, la cantine...et l'autre côté avec le bar, le mécanicien, la maison du 'Père Monnier, le ferblantier et le bureau de tabac avec les 'indirects'....

L'organisation sera du vendredi à 18 h au dimanche 20 h: Nous aurons besoin d'aides, nous voulons réaliser ce festival 3 années de suite, pour prouver que Requeil est une commune vivante, dynamique, volontaire, joyeuse, où il fait bon vivre. Des réunions seront organisées dès le début de l'année pour vous informer.

&&&& VOICI Les grandes lignes en prévision :

* **Le vendredi : concert de 20 h à 23 h**

* **Le samedi à partir de 11 h** Accueil des Cyclo-collectionneurs, des véhicules d'époques ; Organisation des passages sur la piste, repas rapides possibles.

* **A partir de 14 h :** circuit cyclo en liberté et promenade des collectionneurs de 2CVet 4 RL et autres mais de l'époque 60-65

Loisirs & Associations

- * **A 15 h** : Gymkhana cyclo individuel sur parking,, tour de cyclo dans les rues !
- * **17 h 30** : Balade des Musiciens, dans les rues de Requeil, style "Nouvelle Orléans" jouant des airs des années 1960...Pour finir vers 18 h30, ils se retrouvent sur les marches de l'église pour interpréter des airs connus et reconnus comme "Petite Fleur" "Les Oignons" style Sidney Bechet, Louis Armstrong ... 19 h Restauration rapide
- * **20h30 & 21 h** : **Grand concert Jean-Pierre Derouard** (le grand spectacle Nouvelle Orléans 1960-65)
- * **Le dimanche matin rassemblement à 10 h 30** : Cyclo, 4 cv, 2 cv, les véhicules d'époque : les nostalgiques pourront faire le tour de Château l'Hermitage moyennant une ou deux petites pièces (à voir avec le propriétaire du véhicule)
- * **14 h Gymkhana cyclos** avec contrôle "commissaire" et remise de coupes aux meilleurs, en parallèle promenade pour les nostalgiques.
- * **16h** : **concours d'élégance des engins de 1960 -1965** présentés avec habillement des passagers correspondants.
- * **17 h** : **Concert, spectacle : danses, animation**, A l'honneur "le twist , le madison, le rock, le cha-cha et autres »... les nouveautés des années 60 il y aura une piste prévue pour danser.1



Lopette Team



Pour 2021 le Lopette Team et ses adhérents s'associeront à l'association Culture et Patrimoine pour faire revivre à tous les passionnés la joie de vivre et de se déplacer en mobylette dans les années 60 ou autres. Nous vous espérons nombreux pour participer à cette manifestation qui sera certainement riche en bons moments et en bons souvenirs garantis. MOBYLETTE

A vos mobylettes....

Le Lopette Team



Un message de nos Pompiers

Le CIS de Pontvallain recrute

Le Centre d'Intervention et de Secours de Pontvallain a lancé une campagne d'affichage il y a quelques mois. Les photographies des sapeurs-pompiers ont été installées dans une dizaine de lieux de notre zone d'intervention au premier appel (Château-l'Hermitage, Mansigné, Pontvallain, Requeil). Vous pouvez ainsi voir ces personnes que vous croisez tous les jours dans votre commune ou aux alentours sans savoir que ces personnes pourront un jour intervenir dans un moment de détresse. Nous sommes tous très fiers d'exercer chaque jour nos missions et nous souhaitons voir toujours plus de nos concitoyens et concitoyennes embrasser notre passion.

Si vous souhaitez devenir sapeur-pompier vous pouvez venir nous voir le vendredi soir à partir de 19h00 au Centre de Secours à Pontvallain où nous vous donnerons les renseignements nécessaires.

Pour information, nous sommes actuellement 17 hommes et femmes qui accomplissons chaque année environ 200 interventions dans tous les domaines : secours à personne, incendie, inondation, sauvetage d'animaux, accident de la route.

Une de nos dernières recrues est le jeune Tom Poron, habitant de Requeil. Il est encore actuellement en formation et dans quelques mois il pourra participer à toutes les interventions. Bienvenue à toi.

Amicale des SP de Pontvallain



Remerciements



Après 38 ans passés dans la commune de Requeil à gérer le garage Sergent, Evelyne et Jean-Claude sont heureux de pouvoir passer les rênes à Enrique (30 ans).

Reprise compliquée puisque c'est le 1^{er} Mars 2020 qu'il a officiellement repris l'affaire familiale , en pleine crise sanitaire.

La commune de Requeil souhaite ainsi à Evelyne et Jean-Claude SERGENT une retraite bien méritée.



A vos agendas

En raison des conditions sanitaires actuelles et dans le respect des gestes barrières, aucune manifestation n'est susceptible de se dérouler actuellement.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la reprise de toute activité ou manifestation.

Horaires de la mairie

En raison de la situation sanitaire actuelle, les horaires d'ouverture au public de la mairie sont les suivants *jusqu'à nouvel ordre*

Mardi – Jeudi – Samedi : 9h – 12h



Pour info

Changement à l'agence postale communale

Mme Grace DUPUY prend les fonctions en remplacement de Mme Christelle DAVID à l'agence postale communale.

A partir du **2 septembre 2020**, l'agence est ouverte comme suit :

Mardi	9h – 12h et 14h – 17h
Jeudi	9h – 12h
Samedi	9h – 12h

L'agence est fermée les autres jours de la semaine (lundi, mercredi et vendredi)

Changement au restaurant scolaire et à la voirie

Mme Sandrine BOUFFELIÈRE assure la préparation des repas au restaurant scolaire depuis la rentrée scolaire 2020/2021.

M. Sébastien GUILLEUX, agent technique à la voirie, quitte les effectifs de la commune au 30 septembre 2020 suite à une nouvelle opportunité d'emploi.

Faites-vous connaître en mairie

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, *n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie*. Nous vous transmettrons bon nombre d'informations utiles lors de votre emménagement (inscription sur les listes électorales, collecte des ordures ménagères...)

Demande de titres sécurisés (cartes d'identité, passeport...)

Pour toute demande de ces documents, vous devez contacter une mairie habilitée à délivrer ces titres, la liste de celles-ci est disponible en mairie ou sur le site '<https://passeport.ants.gouv.fr/>'. N'attendez pas pour effectuer ces démarches car les délais pour le premier rendez-vous peuvent être très longs !

Les titres sont à retirer dans les mairies où vous avez effectué votre demande initiale.

La vie de la commune



A l'aube de la vie :

Zoé FRELIN	14.01.2020
Lubin BOZEC	30.01.2020
Gabriel SAUVAGE	29.02.2020
Tom SAUVAGE	03.03.2020
Eliott GEFFLAUT	02.05.2020
Ambre GAULTIER	13.05.2020
Tessa DORIZON	02.06.2020
Leyo HÉRISSE	18.06.2020
Marius LANGEVIN	11.08.2020
Gabin BLOSSIER	01.09.2020
Noaki HERRERA FERON	06.09.2020

Une pensée pour nos défunts :

Laurent SANNIER	15.01.2020
Romolo MORGANTE	31.01.2020
Jean CADOR	10.02.2020
Josette MOREAU	23.03.2020
Pépino BARRIER	01.04.2020
Jean DORLÉANS	27.04.2020
Claude LEBLANC	21.05.2020

Se sont unis depuis notre dernier écho :

M. LE BRECH et Mme HOUDIN	22.08.2020
M. RAETZ et Mme MAGNÉ	29.08.2020

Sont arrivés depuis notre dernier écho :

Mme PIOGER	7, rue du Petit Chêne
M. HERRERA et Mme FERRON	4, rue des Rosiers
M. et Mme AUGÉ	20, route de Beauséjour
M. MILLET et Mme BOULIER	23, rue Jules Ferry
M. DEHODENCQ et Mme GOSSET	7, square de l'Etoile
M. VALLÉE	6, bis rue Charles de Gaulle
M. et Mme G. DUBOIS	732, route de la Croix Rouge



Coloriage



Page des enfants

Sudoku

Complète la grille en remplissant les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de manière à ce qu'un chiffre ne se répète jamais dans une même ligne, colonne ou carré

2			6		1			5
1		9		7		8		4
			8		9			
	2	6				7	3	
7								6
	5	8				9	1	
			2		8			
8		2		6		1		9
6			3		5			7

Jeu des 7 erreurs

